



Résidence Raoul Rose

3 Rue de Bretagne – 84 100 ORANGE

Tél. 04 90 34 30 82

raoulrose-orange@ehpad-sedna.fr

Tarifs applicables à partir du **01/01/2019**

2019 - Tarifs afférents aux prestations Hébergement – Tarif Socle*

* au titre du décret n° 2015-1868, le Tarif Socle comprend les prestations : d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage (hors entretien du linge des résidents) et d'animation de la vie sociale.

Séjour permanent

Studio Individuel + 60 ans	68.50 € / jour
Studio double + 60 ans par personne	62.50 € / jour

Aide Sociale

Studio individuel + 60 ans	53.50€ / jour
Studio double + 60 ans par personne	49.00€ / jour

Tarifs spécifiques

Tarif court séjour** Majoration de 10%

**Court séjour, une majoration de 10% est appliquée pour tout séjour inférieur ou égal à 3 mois, renouvelable une fois

Tarifs afférents à la Dépendance* - Arrêté du 21/12/2018

GIR 1 et 2	22.18 € / jour
GIR 3 et 4	14.07 € / jour
GIR 5 et 6	5.97 € / jour

* Le tarif dépendance est fixé par arrêté du Conseil Départemental. L'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) est calculée à partir du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. Le GIR 5-6 est toujours à la charge du résident.

Tarifs afférents aux prestations personnelles Hébergement (non compris dans le tarif socle)

Entretien linge personnel : Voir tarifs affichés

Tarifs afférents aux services optionnels à la carte (non compris dans le tarif socle)

Coiffeur	Voir tarifs affichés
Pédicure	Voir tarifs affichés
Repas invité	10 €
Bouteille vin	Selon carte des vins

Réservation et admission

Le dépôt de garantie sera encaissé et restitué à la fin du séjour (dans un délai d'un mois, voir conditions du contrat d'hébergement).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, au taux en vigueur.

En cas d'absence de plus de 72 heures pour convenances personnelles	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant aux charges variables à la restauration et à l'hôtellerie 4.80 € TTC
En cas d'absence de plus de 72 heures pour hospitalisation	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant au forfait journalier soit 20 € TTC dans un service de médecine ou de chirurgie et 15 € TTC dans un service de psychiatrie